

BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 26 – du 10 au 16 septembre 2022

En bref

- Trois régions ont créé plus de la moitié de la richesse nationale en 2020
- Instauration d'un droit antidumping pérenne sur les importations de tapis provenant de Chine et d'Égypte
- Protection sociale : le Conseil de gouvernement adopte un projet de loi élargissant l'AMO
- Rapport du PNUD sur l'Indice de développement humain
- Cérémonie des 10 ans de l'usine Renault de Tanger
- Gazoduc Nigéria-Maroc : l'ONHYM signe trois mémorandums avec ses partenaires africains
- L'IRESSEN lance un projet pilote de production d'hydrogène à Benguerir
- Aya Gold & Silver procède au rachat des parts de l'ONHYM dans la mine d'argent de Zgounder
- Les exportations d'huile d'olives s'inscrivent en forte hausse
- Le département de l'Agriculture prépare une feuille de route stratégique pour enclencher la révolution digitale du secteur
- La Banque Mondiale octroie un prêt de 237 M EUR pour le développement économique du nord-est du pays

LE CHIFFRE À RETENIR

0,683

Selon le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain au Maroc s'élève à 0,683, ce qui place le pays au 123^{ème} rang mondial dans la catégorie des pays à « développement moyen ».

Macroéconomie, commerce, finances

- **Trois régions ont créé plus de la moitié de la richesse nationale en 2020**

Selon la dernière [note d'information du Haut-Commissariat au Plan \(HCP\) relative aux comptes régionaux de l'année 2020](#) (base 2014), trois régions ont créé 59 % de la richesse nationale. Plus précisément, les régions de Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont contribué respectivement à hauteur de 32,2 %, 15,9 % et 10,9 % au PIB national. Ces régions concentrent par ailleurs les activités industrielles du Royaume. Selon la note, les seules régions de Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont participé pour 62,4 % de la valeur ajoutée nationale du secteur secondaire.

- **Instauration d'un droit antidumping définitif sur les importations de tapis provenant de Chine et d'Égypte**

Dans une circulaire publiée le 12 septembre, l'administration des douanes et des impôts indirects a annoncé l'instauration définitive d'un droit « antidumping » sur les importations de tapis en provenance de Chine et d'Égypte. Cette circulaire vient pérenniser une décision antérieure provisoire visant les importations de tapis à fabrication mécanique originaires de Chine, d'Égypte et de Jordanie. Le droit de douane de 9 % visant les importations en provenance de Jordanie a, quant à lui, été retiré. Le taux d'imposition pour les importations de tapis demeure à 144 % pour la Chine et 35,33 % pour l'Égypte.

- **Protection sociale: le Conseil de gouvernement adopte un projet de loi élargissant l'AMO**

Le Conseil de gouvernement, réuni par le chef du gouvernement Aziz Akhannouch, a approuvé le 8 septembre 2022 le projet de loi n°27-22, complétant la loi n°65-00, relatif à la couverture médicale de base. Porté par le ministre de la Santé et de la protection sociale Khalid Ait Taleb, le texte prévoit notamment l'intégration des personnes bénéficiaires du Régime d'assistance médicale (RAMED) au régime de l'Assurance maladie obligatoire (AMO). Le texte prévoit une prise en charge par l'Etat des cotisations de ces personnes. L'adoption de ce projet de loi devrait permettre de finaliser d'ici la fin de l'année la première phase de la réforme de la protection sociale, avant d'entamer en 2023 la deuxième phase de la réforme, relative à la généralisation des allocations familiales.

- **Rapport du PNUD sur l'Indice de développement humain**

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a publié jeudi 8 septembre son [rapport 2021/2022 sur l'Indice de développement humain \(IDH\)](#). Le Maroc figure dans la catégorie des pays à « développement moyen » à la 123^{ème} place avec un IDH de 0,683, en léger recul par rapport à 2019 (0,686). Si le Royaume a réalisé des progrès significatifs en matière d'égalité des sexes, l'espérance de vie à la naissance et le revenu par habitant ont légèrement diminué par rapport à 2019. Cette situation n'est toutefois pas exclusive au Maroc : plus de 90 % des pays ont également enregistré une baisse de l'IDH liée la pandémie.

Industries, services, agriculture

• Cérémonie des 10 ans de l'usine Renault de Tanger

Renault Maroc a organisé une cérémonie, mardi 13 septembre, à l'occasion des 10 ans de son site de production à Tanger, le plus grand d'Afrique. L'évènement, qui s'est déroulé en présence du Ministre de l'Industrie et du Commerce M. Ryad Mezzour, des autorités locales et des dirigeants de Renault, a permis de rappeler les réussites et les étapes qui ont jalonné la présence du groupe à Tanger, et plus largement au Maroc. L'usine de Tanger dispose à elle seule d'une capacité de production de 340 000 véhicules par an, contribuant ainsi au rayonnement industriel de la région tangéroise. La cérémonie était également l'occasion pour le groupe d'annoncer la production du nouveau modèle « Mobilize Duo », un véhicule électrique biplace, sur le site de Tanger. Le démarrage de la production de cette nouvelle gamme est prévu pour fin 2023, avec une capacité annuelle prévisionnelle de 17 000 exemplaires.

• Projet de gazoduc Nigéria-Maroc : l'ONHYM signe trois mémorandums avec ses partenaires africains

Le 15 septembre 2022 à Rabat, le PDG Mele Kyari de la Compagnie pétrolière nationale Nigérienne (NNPC), le président gambien Omar Alieu Touray de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont signé un mémorandum d'entente avec l'Office national des hydrocarbures et des mines du Maroc (ONHYM), concernant le projet de construction d'un gazoduc Nigéria-Maroc. La NNPC et l'ONHYM ont également signé un mémorandum

d'entente avec la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), et un avec Petrosen du Sénégal, participants au projet. Long de 5 660 km, le gazoduc prévoit de fournir 3 milliards de pieds cubes de gaz annuellement, le long de la côte ouest-africaine, depuis le Nigeria, au Bénin, Togo, Ghana, Côte-d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Guinée, Guinée-Bissau, Gambie, Sénégal, Mauritanie, jusqu'au Maroc. Ce « gigaprojet », dont l'accord a été signé en 2018 entre le Roi Mohammed VI et le président nigérian Muhammadu Buhari, a également vocation d'approvisionner l'Europe en gaz naturel depuis le Maroc via l'Espagne.

• L'IRESN lance un projet pilote de production d'hydrogène vert à Benguerir

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (Iresen) a annoncé le 14 septembre 2022 l'installation avec succès de son premier projet à l'échelle micro-pilote de production d'hydrogène vert installé sur le Green Energy Park de Benguerir, dans le cadre du programme Pwer-to-X μ Pilot. Il s'agit d'une unité d'électrolyse de 20 kW associée à des panneaux solaires photovoltaïques, réalisée en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P). L'Iresen s'intéressera également à la production d'ammoniac vert, mais également de méthanol vert et de carburants synthétiques. Il s'inscrit dans le cadre de l'accord tripartite entre l'OCP, l'UM6P et l'Iresen, signé en novembre 2021 afin de développer une plateforme technologique dédiée à l'hydrogène.

• Aya Gold & Silver procède au rachat des parts de l'ONHYM dans la mine d'argent de Zgounder

L'entreprise canadienne Aya Gold & Silver et l'Office national des hydrocarbures et des mines

(ONHYM), ont scellé le 12 septembre 2022 par un accord l'acquisition de 15 % des parts détenues par l'ONHYM dans le projet minier de Zgounder, et de cinq permis adjacents à la mine d'argent, pour la somme de 67 M MAD. L'Office conserve une redevance de 3 % sur la propriété de Zgounder, tandis qu'une redevance de 3 % est également prévue sur la production issue des nouveaux permis. La société canadienne, par cet accord, détient ainsi 100 % de la propriété du projet Zgounder, qu'elle exploite depuis 2012 à la suite d'un appel d'offre de l'ONHYM. La mine d'argent aurait, selon des estimations de 2021, une capacité totale de 4,9 millions de tonnes de minerai, et fait actuellement l'objet d'un projet d'extension mené par le groupe canadien.

• Les exportations d'huile d'olive s'inscrivent en forte hausse

Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, de la pêche, du développement rural et des eaux et forêts, les exportations d'huile d'olive ont connu une forte hausse sur les 8 premiers mois de l'année 2022. Le montant des exportations a ainsi atteint 456 M MAD au terme du mois d'août, soit le double du montant atteint à la même période en 2021. Toujours selon le communiqué, cette hausse a principalement concerné les marchés des pays de l'Union européenne. Les exportations vers ces pays ont ainsi plus que triplé en glissement annuel.

• Le département de l'Agriculture prépare une feuille de route stratégique pour enclencher la digitalisation du secteur

Cette stratégie digitale concerne aussi bien les institutions (administrations centrales, services déconcentrés, Office régional de mise en valeur agricole - ORMVA, établissements et structures sous tutelles du département de l'Agriculture)

que les exploitations agricoles et la chaîne de valeur des filières agricoles. L'étude définira les axes d'orientation de la stratégie de digitalisation du secteur et établira un plan d'action détaillé. Les opportunités offertes par les technologies numériques permettront d'améliorer la planification des campagnes agricoles, la gestion efficace des intrants et des ressources, la productivité, la qualité et la compétitivité. La stratégie agricole «Génération Green» (2020-2030) met le cap sur l'amélioration de la qualité de la production et son adaptation aux tendances agricoles et technologiques ainsi qu'aux nouveaux modes de consommation. Les investissements en Recherche & Développement seront multipliés par 1,5 voire 2 pour une meilleure diffusion des innovations de l'agri-tech.

Bailleurs internationaux

• La Banque mondiale octroie un prêt de 237 M EUR pour le développement économique du nord-est du pays

Un accord de prêt d'un montant de 236,7 M EUR a été signé lundi par la ministre de l'Economie Nadia Fettah, et le directeur du département Maghreb de la Banque mondiale Jesko Hentschel pour le financement du projet de développement économique du Nord-Est. Cet accord, signé à l'occasion de la visite au Maroc de Farid Belhaj, vice-président pour la région MENA de la Banque Mondiale, témoigne de la volonté du Royaume de développer les infrastructures de transport dans la région. A ce titre, la Banque Mondiale avait déjà approuvé en juin dernier un prêt de 250 M USD pour le complexe maritime de Nador West Med (NWM)

Indicateurs conjoncturels

		1 ^{er} trimestre 2022	2 ^e trimestre 2022
PIB, inflation, marché du travail (HCP)	Taux de croissance du PIB (g.a)	+0,3%	+0,9%
	Valeur ajoutée agricole (g.a)	-14,3%	-16,1%
	Taux d'inflation (g.a)	4%	6,3%
	Taux de chômage	12,1%	n.c
Compte extérieur (Office des changes)	Transferts MRE (Md MAD)	22,9	24,1
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7	17,6
	Importations (Md MAD)	165,5	199,5
	Exportations (Md MAD)	100	115,1
	Balance commerciale (Md MAD)	-65,5	-84,4

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,3%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1% (PIB base 2014)
FMI (4/22)	1,1%	4,4%	11,7%	6%	6,3%	76,6% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (6/22)	1%	5,3%	-	4,9%	6,3%	
Haut- Commissariat au Plan (7/22)	1,3%	4,9%	-	-	5,4%	70,4% (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier

Rédacteurs :

Léo Mineur, Jasmine Jourdain

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.